

### *Les truites d'élevage bas-normandes se ramassent à la pêche*

*En Basse-Normandie, comme en France, l'élevage de salmonidés est confronté à de nombreuses difficultés. Ainsi, les sites de production de poissons élevés à partir de nos rivières ne cessent de se réduire depuis une dizaine d'années. Les truites arc-en-ciel, espèce toujours prépondérante, ne sortent plus des sites pour être consommées mais vont aussi repeupler les étangs et les cours d'eau. Côté technique d'élevage, la performance des pratiques dans les domaines du suivi sanitaire, de l'alimentation, du contrôle des rejets et des équipements spécifiques offrent le bien être aux poissons et préservent l'environnement .*

Alors que les entreprises conchyliques d'huîtres et de moules sont un véritable atout économique pour la Basse-Normandie, la salmoniculture ne concerne qu'un petit nombre d'entreprises dans la région. Comme au niveau national, la filière salmonicole, très spécialisée dans la production de truites est confrontée à la forte concurrence des saumons norvégiens et écossais, poissons prisés par les consommateurs. En France, de nombreux sites de production ont disparu et en 2007, l'activité se concentre autour de 456 entreprises contre 719 en 1991 et 635 en 1997. En seize ans, près de quatre professionnels sur dix ont ainsi cessé toute activité.

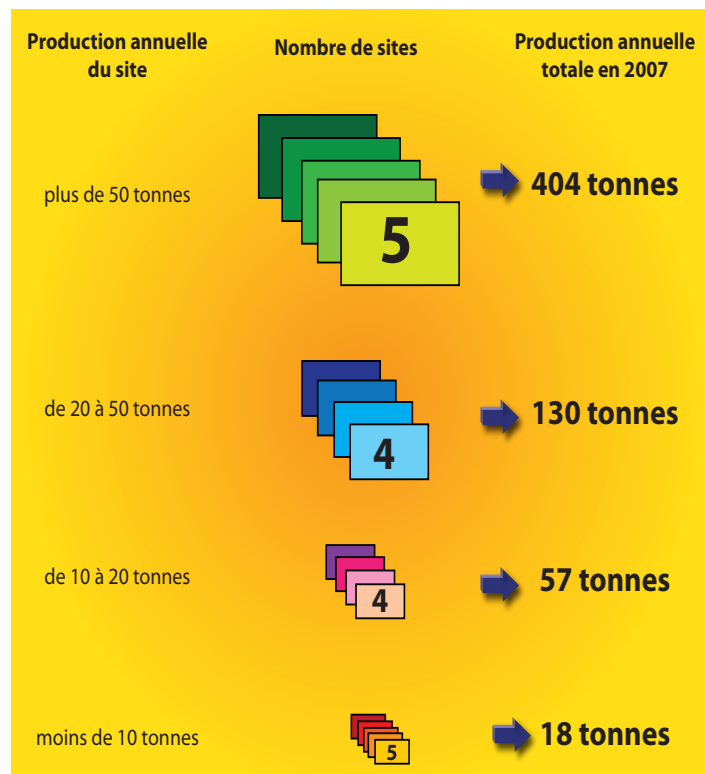
La Basse-Normandie n'y a pas échappé. En 2007, 19 entreprises sont présentes dans la région, elles étaient 40 en 1991. La région représente ainsi 4% des entreprises françaises et se classe au 10ème rang loin derrière l'Aquitaine (58 entreprises), Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées (51 chacune) et la Bretagne (40).

Au niveau départemental, une grande part de la production est concentrée dans les départements de la façade maritime atlantique ainsi que de la Manche à la mer du

Nord. Mais hormis quelques sites où les poissons sont élevés en cages flottantes sur le littoral (moins de dix sites en France dont une grosse ferme marine dans le Cotentin,

spécialisée dans la production de saumon atlantique), l'alimentation en eau des piscicultures provient de rivières.

**Cinq sites concentrent les deux tiers de la production de truites**



## 25 sites de production aux capacités variables

Le secteur commercial comporte dix sites exploités à titre individuel et sept sociétés. Ces sites concentrent l'essentiel de la production de truites sorties vivantes. Ceux d'au moins 30 tonnes rassemblent ainsi 70% de la production. Huit piscicultures associatives, appartenant à une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique ou une fédération de pêche complètent le tissu conchylicole bas-normand.

L'activité piscicole régionale emploie 43 personnes, soit l'équivalent de 33 emplois à plein temps (1,7 en moyenne par entreprise). Un tiers de ces emplois est occupé par les chefs d'entreprise et le reste par des salariés permanents, voire occasionnels. Au niveau national, la filière comptabilise un millier d'emplois, soit 2,3 par entreprise. La majorité des entreprises n'exploite qu'un seul site, soit quinze structures. Les quatre autres se partagent les dix sites restants. Ces unités de production ne sont souvent utilisées qu'une partie de l'année et sont relativement anciennes. Les deux

tiers ont commencé leur activité avant 1980. Seules trois ont été aménagées dans les années quatre-vingt-dix. Cinq sites pratiquent exclusivement l'activité d'écloserie-alevinage. Ils sont tous gérés par une association ou fédération agréée de pêche. Parmi les autres sites, onze ne disposent que de bassins de grossissement alors que neuf autres pratiquent sur le même site l'écloserie et le grossissement.

### Destination loisirs pour l'arc-en-ciel et la fario

Comme au niveau national, l'essentiel de la production issue de l'élevage bas-normand est constitué de truites arc-en-ciel (570 tonnes). L'élevage de truites communes 'fario' (40 tonnes) est plus confidentiel. Les truites arc en ciel, représentent ainsi 93% des truites sorties vivantes des élevages de taille adulte (au moins 170 grammes). Cette production place la région à la 13ème place pour la production de truites arc-en-ciel dominée par l'Aquitaine et la Bretagne qui concentrent à elles deux 45% de la production totale française de 34 000 tonnes. La Basse-Normandie apparaît à la

7ème place pour la truite fario pour laquelle les régions Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes apparaissent en tête. La production nationale se limite à 1 000 tonnes.

La production de truites bas-normande, c'est aussi quelques 4,3 millions d'œufs fécondés, 1,3 million d'alevins et 0,3 million de truitelles, nés ou arrivés sur les sites.

La mortalité aux différents cycles de vie est conséquente, qu'elle soit d'origine naturelle ou liée aux pollutions ou aux maladies. Ainsi les pertes de truites adultes sont estimées à 30 tonnes dans la région.

Au début des années quatre-vingt-dix, un grand nombre de truites quittait les sites, abattues pour être vendues dans les échoppes des poissonniers (270 tonnes).



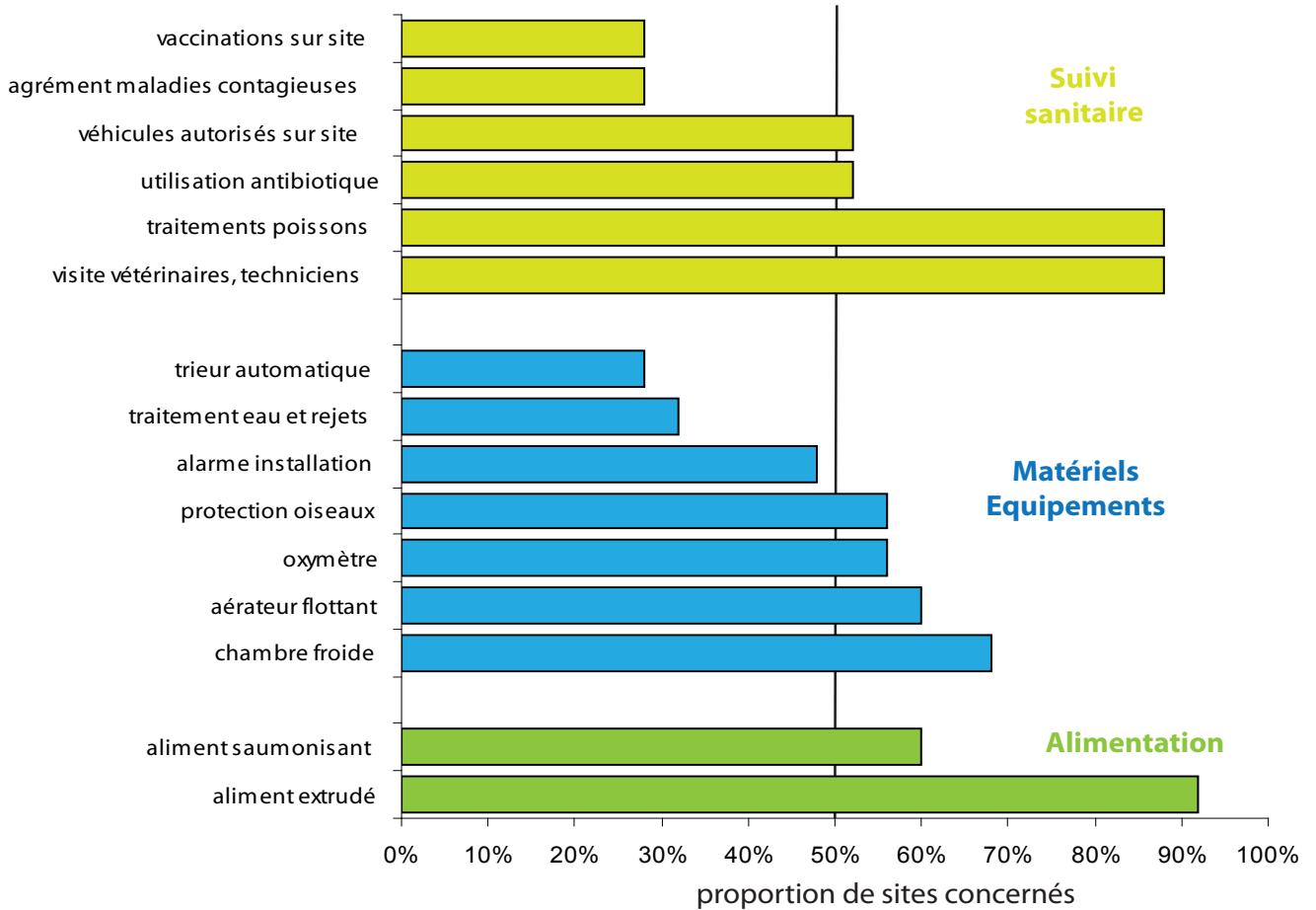
### La salmoniculture en Basse-Normandie en 2007

	Basse-Normandie	Calvados	Manche	Orne
<b>Entreprises</b>	19	4	9	6
rappel 1997	35	8	18	9
rappel 1991	40	8	21	11
<b>Sites de production</b>	25	5	12	8
rappel 1997	40	11	20	9
rappel 1991	46	11	22	13
<b>Type d'activité</b>				
écloserie	5	1	1	3
grossissement	11	3	6	2
les 2 activités	9	1	5	3
<b>Statut de l'entreprise</b>				
association de pêche	8	3	2	3
activité commerciale	17	2	10	5
<b>Emplois (équivalent plein temps)</b>	33	5	23	5
<b>Tonnage de truites (sorties vivantes)</b>	610	116	330	164
rappel 1997	519	105	262	152
rappel 1991	529	119	279	131
Œufs entrés sur le site	4 320 000	320 000	3 200 000	800 000
Alevins entrés sur le site	1 250 000	320 000	380 000	550 000
Truitelles entrées sur le site	310 000	140 000	150 000	20 000
<b>Bassins de production</b>	277	74	140	63
<b>Surface totale (m2)</b>	33 000	5 000	21 400	6 600
<b>Volume total (m3)</b>	36 600	3 000	28 000	5 600

Aujourd'hui, la pisciculture bas-normande, n'a pratiquement plus cette finalité. Elle décroît également fortement au niveau national.

Les truites adultes, sortent maintenant presque toutes vivantes. Leur production dépasse celle des années précédentes : 610 tonnes en 2007 contre 530 en 1991, grâce aux sites de la Manche et de l'Orne. Un bon tiers de la production (220 tonnes) quitte les bassins pour être dirigée vers un autre site, dans l'entreprise ou dans une autre. Mais les entreprises locales destinent l'essentiel de leur production à la pêche de loisir et au repeuplement. Ainsi les deux tiers restant (390 tonnes), sont vendus essentiellement vers les étangs de loisirs (185 tonnes) ou pour la capture à la ligne par les clients du site (105). Le reste de la production va repeupler les rivières (70) ou sera vendu à des particuliers après capture par le pisciculteur (25). Les ventes étant destinées au repeuplement et au parcours de pêche, une grande part des poissons quittent ainsi les sites

## La distribution d'aliments extrudés et le suivi sanitaire quasi systématique



entre 170 et 300 grammes. Le poids unitaire maximum à la sortie sur la région est de 2,5 kg.

### Ressource en eau adaptée aux modes d'élevage

En Basse-Normandie, les truites sont élevées dans quelque 280 bassins essentiellement en béton, voire en terre et béton. Ces bassins s'étendent en moyenne sur une surface de 120 m<sup>2</sup> et offrent un volume de 130 m<sup>3</sup>.

Les bassins mixtes (terre et béton) sont plus volumineux et les plus vastes sont installés dans la Manche. Les bassins de grossissement s'alimentent généralement en eau douce par dérivation d'un cours d'eau, voire par pompage. Dans les sites pratiquant l'écloserie-alevinage, activité nécessitant une eau de meilleure qualité, les bassins sont alimentés par une source ou par captage d'une nappe souterraine mais aussi par dérivation d'une rivière.

Les pisciculteurs disposent de nombreux moyens pour optimiser leur production.

En matière d'oxygénation de l'eau, une quinzaine de sites disposent d'un système muni d'un aérateur de surface flottant motorisé. Pour mesurer la quantité d'oxygène contenu dans l'eau, un site sur deux utilise alors un oxymètre.

D'autres matériels spécifiques servent fréquemment à la manipulation des poissons tels que les trieurs manuels, ou automatiques. De nombreux sites sont également équipés de dispositifs d'alarme des installations, de groupe électrogène, d'équipements de protection contre les oiseaux (fils, filets).

En revanche, la pratique du traitement de l'eau et des rejets par l'intermédiaire de filtres ou de bassin de décantation est moins répandue avec seulement sept sites concernés.





## Un encadrement sanitaire très pointu

Pour préserver la santé des poissons, le suivi de l'élevage piscicole se fait de manière régulière, le plus souvent par l'intermédiaire d'un technicien de la firme d'aliment, voire d'un laboratoire spécialisé. Tous les sites utilisent de nombreux produits de traitement des poissons avec entre autres, du chloramine (parasites et bactéries externes), du peroxyde d'hydrogène (antiseptique), du formaldéhyde (bactéries externes) et du sulfate de cuivre (fongicide).

En 2007, la moitié des sites ont utilisé au moins un antibiotique mélangé sur place à l'aliment, 30% ont vacciné leurs poissons contre la yersiniose (maladie de la bouche rouge, dont les truites arc-en ciel sont particulièrement sujettes).

## Alimentation de plus en plus performante

Toutes les truites sont nourries à partir d'aliments fabriqués au moyen d'une extrudeuse qui permet aux granulés de se déliter moins vite dans l'eau (pression et traitement thermique). En 1991, c'est l'aliment obtenu uniquement par pression, beaucoup moins cher, qui dominait le marché. Au fil des années, l'aliment extrudé, dont la technique de fabrication assure plus d'énergie à la ration en abaissant l'indice de consommation, s'est progressivement généralisé. En 2007, 550 tonnes ont été apportées aux élevages de truites.

Par ailleurs, un apport complémentaire d'aliments saumonants, qui pigmente la chair du poisson est souvent utilisé, seul ou en association avec des vitamines. ■

## Les salmonidés

Trois des sept genres salmonidés sont élevés en France. Le genre *Salmo* originaire de l'Atlantique comprend le saumon atlantique et la truite fario. Autrefois abondant, ce saumon a presque disparu des cours d'eau français. La truite fario est l'espèce autochtone de nos rivières. Le genre *Oncorhynchus* originaire du Pacifique comprend la truite arc-en-ciel. Ce poisson ne se reproduit pas en milieu naturel. Le genre *Salvelinus* caractérise les ombles, chevalier et de fontaine.



Déjà paru : Agreste Primeur N° 227 - 29/06/2009

Baisse de l'activité et du nombre d'entreprises - **La salmoniculture française à l'étiage** - À 37100 tonnes, la production de salmonidés adulte recule de 20 % entre 1997 et 2007. Mais l'équipement des pisciculteurs s'améliore.

## Méthodologie

Le recensement 2007 de la salmoniculture est le troisième effectué après ceux de 1991 et de 1997. Il a été organisé par le Service de la statistique et de la prospective à la demande de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Les organisations professionnelles de la filière y ont été associées. L'opération a pour but d'identifier de manière précise les entreprises salmonicoles, leurs productions et de recueillir leurs conditions de fonctionnement.

Le recensement 2007 porte sur toutes les entreprises piscicoles métropolitaines possédant un site ayant produit en salmonidés soit au moins 20 000 œufs embryonnés, soit au moins 20 000 alevins ou juvéniles, soit au moins 2 tonnes d'adultes dans l'année. Le questionnaire est double, sur les entreprises et sur les sites.



Agreste Basse-Normandie

N° 34 - octobre 2009 - 2,50 €

Directeur de la publication : François QUESNEL

Rédacteur en chef : Pascal CAPITAINE

Rédaction : Michel COURET

Composition, impression : SRISE

Dépôt Légal : à parution

ISSN : 1951-0411

www.agreste.agriculture.gouv.fr

http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr

Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2009

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Directeur : Yves GEFFROY

SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION

STATISTIQUE ET ECONOMIQUE

6, boulevard du Général Vanier - BP 95181

14070 CAEN CEDEX 5

Tél. : 02.31.24.97.43 - Fax : 02.31.24.97.00